



## Communiqué de presse

Les représentant-e-s de l'intersyndicale départementale 35 se sont réuni-e-s le 21 février 2020 au lendemain d'une belle journée d'action qui a réuni des milliers de personnes à Rennes, Saint-Malo, Redon et Fougères contre la réforme des retraites de Macron et pour la défense et l'amélioration du système actuel.

Force est de constater qu'après une trentaine de journées de manifestations et rassemblements depuis le 5 décembre 2019, la mobilisation demeure très élevée en Ille-et-Vilaine, comme dans l'ensemble du territoire national. Avec 3500 manifestant-e-s à Rennes, en pleine période de congés scolaires, la démonstration en a été largement faite, au grand dam de celles et ceux qui nous annonçaient un essoufflement.

Oui, la détermination des salarié-e-s, privé-e-s d'emploi, jeunes, étudiant-e-s, retraité-e-s est toujours là et elle va demeurer jusqu'au retrait !

L'intersyndicale départementale fait sienne la déclaration nationale du 20 février, appelant à :

- organiser une contre-conférence de financement des retraites,
- s'inscrire et organiser des actions et manifestations pour l'égalité tout au long de la vie entre les femmes et les hommes lors de la journée internationale de lutte pour les droits des femmes le 8 mars et autour de cette date,
- poursuivre les actions sans relâche, sous toutes les formes décidées localement.

C'est pourquoi, dès la semaine prochaine, l'intersyndicale CGT, FO, FSU, Solidaires, Union Pirate, FSE appelle à un **rassemblement à Rennes le jeudi 27 février 2020 à 12h place de la République**. Ce sera une nouvelle occasion de lutter contre le projet de réforme des retraites, tout en dénonçant les atteintes aux libertés syndicales.

L'intersyndicale a également décidé de soutenir l'initiative unitaire des organisations syndicales de retraité-e-s qui vont interpeller directement les candidat-e-s aux élections municipales sur la réforme des retraites.

Elle précisera prochainement les modalités d'action retenues pour les actions autour du 8 mars et pour la contre-conférence de financement.

Rennes le 21 février 2020